

Dissolution du CFCM : et si l'Etat n'avait aucun intérêt à (ré)organiser l'islam de France ?



Emmanuel Macron devrait lancer le 5 février le forum de l'islam de France pour remplacer l'ancien interlocuteur des pouvoirs publics. Une idée contre-productive ?

Avec Céline Pina

Atlantico : Après la dissolution du CFCM, Emmanuel Macron devrait lancer le 5 février le forum de l'islam de France pour remplacer l'ancien interlocuteur des pouvoirs publics. L' [Etat a-t-il intérêt à cela](#) ?

Céline Pina : Je pense que c'est une très mauvaise idée. L'Etat français a du mal à comprendre que son rôle n'est pas d'organiser des religions. Il n'en a ni les moyens, ni la légitimité. Il n'en a pas la légitimité car aucun croyant n'acceptera jamais qu'un État intervienne sur le culte ou l'organisation du culte, pas plus que sur la manière de nommer les représentants de ce culte. Deuxièmement, aujourd'hui, en France, l'islam est souvent dominé par les mouvements les plus réactionnaires. Ceux qui tiennent le marché de la formation des

imams, ceux qui sont le plus financés pour construire des mosquées, ceux qui ont le plus d'influence idéologique sur les jeunes, ce sont les Frères musulmans, les salafistes ou les wahabites de la ligue islamique mondiale. Toutes ces personnes portent des valeurs, principes et idéaux qui ne sont pas compatibles avec ce qu'est notre civilité et notre civilisation et qui sont même opposés à nos principes fondamentaux. Ils ne font qu'exalter ce qui est contenu dans le Coran, les hadiths ou la vie de Mahomet et notamment un refus profond de l'égalité entre les hommes que l'on voit dans les sociétés arabo-musulmanes (égalité entre hommes et femmes, musulmans et non musulmans). Face à ces différences de fond, la seule chose que doit faire un État est d'exiger que les personnes sur son sol se soumettent à la loi et à la civilité française. C'est la phrase du comte de Clermont-Tonnerre concernant l'organisation de la religion juive : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus ». De la même manière nous n'avons pas à nous immiscer dans l'organisation du culte musulman, en revanche nous devons faire respecter nos lois.

Le gouvernement ne doit pas organiser la religion musulmane car quand il le fait, ce qu'il propose est très dangereux. Par exemple, Hakim El Karoui qui est à la tête de l'Association musulmane pour l'islam de France (AMIF) a fait comme proposition la taxe halal. Cette idée contribue à une forme « d'halalisation » de la société. En mettant cela en place, le gouvernement apporterait son soutien à une forme de séparatisme au sein de la société. Même dans la Fondation pour l'islam de France, certains tiennent un discours très ambigu. Si l'Islam de France doit exister, c'est parce que les croyants l'auront voulu et que l'Etat aura su lutter contre les islamistes.

On entend souvent l'argument que face à des pratiques rigoristes, l'intervention de l'Etat permettrait la mise en place d'un culte musulman compatible avec la République. Est-ce une erreur ?

Cet argument est parfaitement stupide. Ce qui a été fait jusqu'à présent montre exactement le contraire. A chaque fois que l'on s'est retrouvé dans des villes avec des imams présentés comme compatibles avec la civilité française et d'autres imams appartenant à des mouvements plus rigides, les fidèles allaient vers les plus intégristes. Si l'Etat met trop la main dans la formation des imams seront-ils reconnus par les fidèles ? Aujourd'hui, la réponse semble être non. Aujourd'hui, il y a très peu de tenants d'un catholicisme ou d'un judaïsme politique tandis que dans l'islam, les intégristes et l'islam politique sont majoritaires et très influents. Ils mènent un combat civilisationnel. Donc si l'Etat français intervient, ce sera vu comme un islam dévoyé et ce sera rejeté. La réalité de l'islam aujourd'hui ne permet pas cela. Que l'Etat intervienne ou pas, rien ne changera sur le plan de l'islam politique. Ce mouvement ne s'arrêtera pas de lui-même. Si l'Etat essaie d'organiser l'islam, il va donner un blanc-seing aux tendances les plus radicales car ce sont elles qui ont déjà le pouvoir, les financements, les contacts extérieurs et les militants.

Qu'en est-il de l'influence étrangère en France sur l'organisation du culte ?

C'est quelque chose de très clair. Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, il y a plus de mosquées que d'Église. C'est parce qu'il y a une demande mais aussi parce que vous ne pouvez pas rassembler tous les croyants dans un même lieu selon l'origine des populations. Par ailleurs, les pays arabo-musulmans se servent de la religion pour maintenir leur influence en France. Beaucoup de pays étrangers financent la construction de mosquées ainsi que des Enseignements Langue et Culture d'origine (ELCO) ce qui leur permet de continuer à contrôler leurs ressortissants.

Si l'Etat ne doit pas interférer avec l'organisation du culte mais doit aussi faire face aux courants de l'islam politique, comment doit-il agir et que peut-il faire ?

Quand vous ne pouvez pas être opérateur, le seul moyen d'offrir des garanties de sécurité c'est de contrôler les choses. Aujourd'hui, certaines mosquées sont les maillons d'une réislamisation massive de la communauté musulmane, notamment chez les jeunes. C'est un objectif politique et on voit sa progression dans les enquêtes. Il faut donc envoyer des gens écouter les prêches et agir tout de suite. Il faut changer la loi pour agir rapidement et pouvoir fermer les magasins ou les écoles qui inculquent des valeurs contraires à la société. Il faut une très grande intransigeance non contre les musulmans mais contre les islamistes. Et cela ne peut pas passer par des discours faux et lénifiants à propos de la formation des imams et la création d'un islam de France ex-nihilo. Ceux qui réfléchissent à un islam sécularisé sont très minoritaires et l'Etat n'a pas d'interlocuteur pour mener réellement à bien son projet.